

Repères
pour l'analyse de gestion
**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

Éducation prioritaire

Définitions et méthodes de calcul
des indicateurs

du tableau de bord national

Données 2014-2015



INDICATEURS DU TABLEAU DE BORD NATIONAL DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE année scolaire 2014-2015

2	Poids de l'EP en collège	2
3	Contexte socio-économique	3
4-5	Contexte socio-économique dans les collèges en EP	4
6	Réduction des inégalités de réussite entre ECLAIR et hors EP	5
7	Réduction des inégalités de réussite entre ECLAIR et hors EP (2)	6
8	Résultats au DNB dans les collèges en EP	6
9-10	Focus sur les résultats au DNB en ECLAIR	7
11-12	Focus sur les résultats au DNB en RRS	8
13-14	Éléments de moyens supplémentaires en EP - Taux d'encadrement	9
15	Ancienneté des enseignants en collège EP et hors EP	10
16	Leviers pédagogiques en écoles EP	10
17	Efficiencia	11
18	Objectifs et indicateurs nationaux de la performance scolaire	12
18-19	Évolution des écarts nationaux entre EP et hors EP	12
20-27	Composition de l'éducation prioritaire	13
27-36	Leviers d'action	13
37-47	Réussite scolaire	14
48-54	Éléments de coûts	14

Poids de l'EP en collège



Proportion de collégiens en EP

• Définitions :

Académie

■ ■ ■ Proportion de collégiens en préfigureurs REP+ ou en ECLAIR ou RRS parmi les élèves des collèges publics de l'académie à la rentrée 2014.

National

19,8% : Proportion de collégiens en préfigureurs REP+ ou ECLAIR ou RRS parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

• **Source** : BCP / DGESCO B12

Répartition des collégiens en EP

• Définitions :

Académie

■ Proportion de collégiens en ECLAIR ou préfigureur REP+ parmi les élèves des collèges publics EP de l'académie à la rentrée 2014.

■ Proportion de collégiens en RRS parmi les élèves des collèges publics EP de l'académie à la rentrée 2014.

National

28,6% : Proportion de collégiens en ECLAIR ou préfigureur REP+ parmi les élèves des collèges publics EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

71,4% : Proportion de collégiens en RRS parmi les élèves des collèges publics EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

• **Source** : BCP / DGESCO B12

Contexte socio-économique

Carte de France



La carte présente une des expressions de la diversité économique et sociale dans l'académie. De cette façon, les collèges en EP de l'académie sont situés dans un contexte externe à l'École.

Revenus fiscaux médians des ménages par Unité de Consommation (UC) en 2011

• Définitions :

— Revenu fiscal : somme des ressources déclarées par les contribuables sur la "déclaration des revenus", avant redistribution.

□ Il comprend quatre grandes catégories :

- les revenus salariaux
- les revenus des professions non salariées (bénéfices)
- les pensions, retraites et rentes
- les autres revenus (essentiellement des revenus du patrimoine)

□ Il ne comprend pas :

- les revenus sociaux non déclarés (minima sociaux tels que RMI et minimum vieillesse, prestations familiales, aides au logement)

Pour être assimilé à un revenu disponible, il faudrait prendre en compte les revenus sociaux non déclarés et soustraire les impôts directs (impôt sur le revenu et taxe d'habitation). De ce fait, le revenu fiscal ne permet pas de tirer de conclusions en termes de niveau de vie des ménages.

— Unité de consommation (uc) : permet de raisonner en "équivalent adulte" et de relativiser le niveau de revenu par rapport à la composition du ménage fiscal (taille et structure par âge) :

□ Dans chaque "ménage fiscal", on compte le nombre d'équivalents adultes qui le composent :

- le premier adulte compte pour 1,
- les autres personnes de 14 ans et plus pour 0,5,
- les enfants de moins de 14 ans comptent chacun pour 0,3 uc.

— Revenu fiscal médian par unité de consommation :

La médiane est la valeur qui partage une population en deux parties de même effectif lorsque l'on trie celle-ci par valeurs ordonnées de la variable considérée. Il y a donc autant d'unités dont la valeur de la variable est inférieure à la médiane que d'unités pour lesquelles elle est supérieure.

Par exemple, pour expliquer notre carte, si on considère les revenus des ménages d'une commune par unité de consommation, le revenu fiscal médian par unité de consommation est tel que la moitié des revenus fiscaux par unité de consommation des ménages de la commune considérée sont inférieurs et que l'autre moitié sont supérieurs à cette valeur médiane.

• Source : INSEE

Contexte socio-économique dans les collèges en EP

Collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ :

Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées



Proportion de collégiens boursiers de taux 3

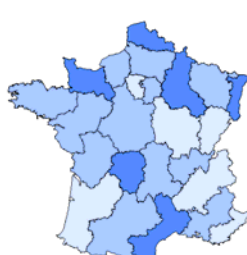


Collèges RRS :

Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées



Proportion de collégiens boursiers de taux 3



Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées

• Définitions :

National

Moyenne nationale : Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ :

Académie

Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées parmi les élèves des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de l'académie à la rentrée 2014.

National

Moyenne nationale ECLAIR et préfigureurs REP+ : Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées parmi les élèves des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Collèges RRS :

Académie

Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées parmi les élèves des collèges publics RRS (non préfigureurs REP+) de l'académie à la rentrée 2014.

National

Moyenne nationale RRS : Proportion de collégiens issus de PCS défavorisées parmi les élèves des collèges publics RRS (non préfigureurs REP+) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

• **Source** : BCP / DGESCO B12

• Précisions :

Les catégories de PCS sont des regroupements de la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS de l'INSEE) qui sert à recueillir la PCS de la personne de référence de l'élève, en général son père.

La catégorie « PCS défavorisées » comprend les ouvriers qualifiés et non qualifiés et les ouvriers agricoles, les employés et ouvriers en retraite, les personnes sans activité professionnelle, ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Les élèves dont la PCS n'est pas renseignée ne sont pas comptés dans la catégorie « PCS défavorisées ». Ils sont en revanche pris en compte au dénominateur pour le calcul du pourcentage.

Proportion de collégiens boursiers de taux 3

• Définitions :

National

Moyenne nationale : Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ :

Académie

 Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public ECLAIR ou préfigureurs REP+ de l'académie à la rentrée 2014.

National

Moyenne nationale ECLAIR et préfigureurs REP+ : Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public ECLAIR ou préfigureur REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Collèges RRS :

Académie

 Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public RRS (non préfigureur REP+) de l'académie à la rentrée 2014.

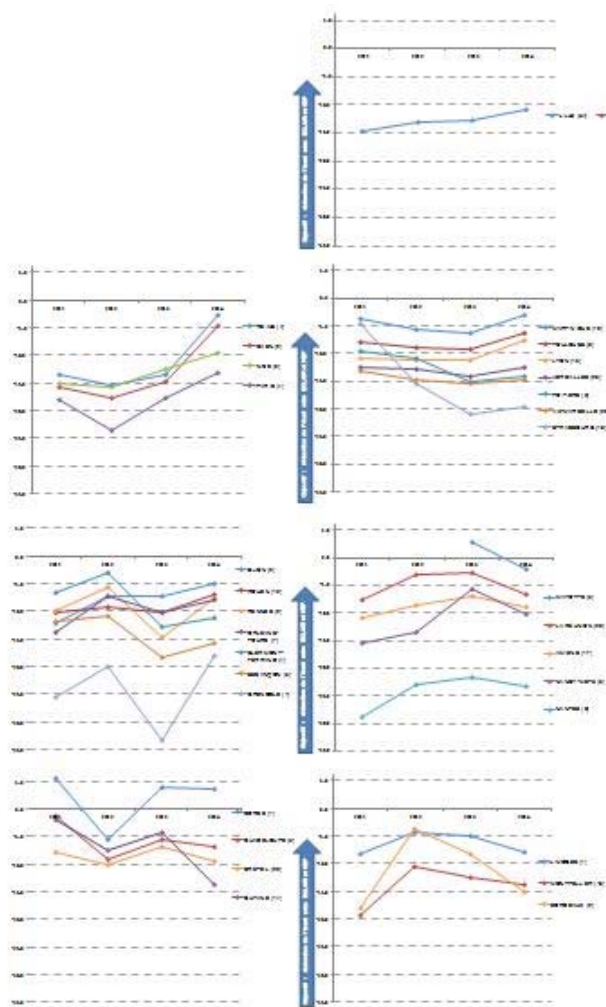
National

Moyenne nationale RRS : Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public RRS (non préfigureur REP+) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

• Source : EPIBOU / DGESCO B12

Réduction des inégalités de réussite entre ECLAIR et hors EP

Graphiques d'évolution des écarts des taux de réussite au DNB entre HEP et ECLAIR



Écart des taux de réussite au DNB entre HEP et ECLAIR

● Définition :

Académie

Ordonnée d'un point ● ● ● ● ● ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics ECLAIR de l'académie présents aux épreuves et la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics hors EP de l'académie présents aux épreuves.

● Sources : DEPP, DGESCO B12

● Précisions :

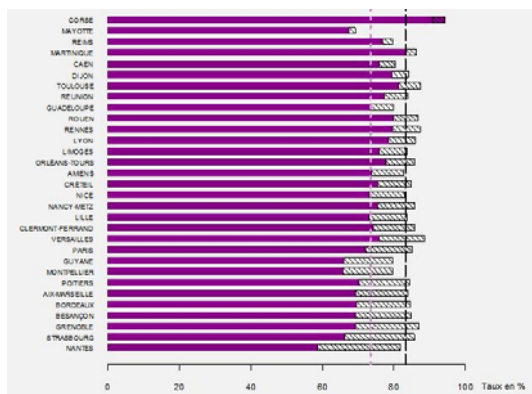
Toutes les séries du DNB sont comprises.

L'appartenance des établissements au champ ECLAIR s'entend à la rentrée 2013.

Le nombre de collèges ECLAIR indiqué entre parenthèses à côté du nom de l'académie donne le nombre de collèges ECLAIR (y compris ceux devenus préfigureurs REP+) de l'académie à la rentrée 2014.

Réduction des inégalités de réussite entre ECLAIR et hors EP (2)

Diagramme des taux de réussite par académie au DNB en ECLAIR et écarts avec les taux de réussite hors EP



Taux de réussite au DNB - session 2014

• Définitions :

Académie

Chaque barre  représente la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics ECLAIR de l'académie présents aux épreuves.

National

 représente la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

 représente la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

• Sources : DEPP, DGESCO B12

• Précisions :

Toutes les séries du DNB sont comprises.

L'appartenance des établissements au champ ECLAIR s'entend à la rentrée 2013.

Écarts avec les taux de réussite hors EP - session 2014

• Définitions :

Académie

Chaque barre  représente la différence entre la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics hors EP de l'académie présents aux épreuves et la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics ECLAIR de l'académie présents aux épreuves.

• Sources : DEPP, DGESCO B12

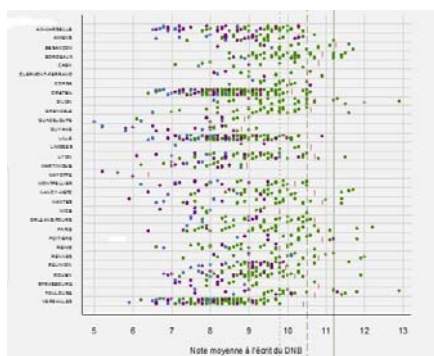
• Précisions :

Toutes les séries du DNB sont comprises.

L'appartenance des établissements au champ ECLAIR ou HEP s'entend à la rentrée 2013.

Résultats au DNB dans les collèges en EP

Nuages de points par académie des notes moyennes par collège en EP à l'écrit du DNB



Le nuage de points représente les collèges publics ECLAIR et RRS à la rentrée 2014 qui ont présentés des candidats à la session 2014 du DNB :

Chaque point ● représente un collège public préfigurateur REP+ à la rentrée 2014, dans l'académie indiquée en ordonnée.

Chaque point ● représente un collège public ECLAIR non préfigurateur REP+ à la rentrée 2014, dans l'académie indiquée en ordonnée.

Chaque point ● représente un collège public RRS non préfigurateur REP+ à la rentrée 2014, dans l'académie indiquée en ordonnée.

Note moyenne à l'écrit du DNB

• Définitions :

Collège

Abscisse d'un point ● : Note moyenne à l'écrit du DNB par collège : moyenne des moyennes des trois notes (français, mathématiques, histoire-géographie) obtenues à l'examen final écrit du DNB, session 2014, par collège public préfigurateur REP+ à la rentrée 2014, dans l'académie indiquée en ordonnée.

Abscisse d'un point ● : Note moyenne à l'écrit du DNB par collège : moyenne des moyennes des trois notes (français, mathématiques, histoire-géographie) obtenues à l'examen final écrit du DNB, session 2014, par collège public ECLAIR non préfigurateur REP+ à la rentrée 2014, dans l'académie indiquée en ordonnée.

Ordonnée d'un point ● : Note moyenne à l'écrit du DNB par collège : moyenne des moyennes des trois notes (français, mathématiques, histoire-géographie) obtenues à l'examen final écrit du DNB, session 2014, par collège public RRS non préfigurateur REP+ à la rentrée 2014, dans l'académie indiquée en ordonnée.

Académie

| représente la médiane des notes moyennes à l'écrit du DNB, session 2014, des collèges HEP (à la rentrée 2014) de l'académie indiquée en ordonnée.

National

***** représente le 1^{er} quartile des notes moyennes à l'écrit du DNB, session 2014, des collèges HEP (à la rentrée 2014) de France (Métropole + 5 DOM).

— — représente la médiane des notes moyennes à l'écrit du DNB, session 2014, des collèges HEP (à la rentrée 2014) de France (Métropole + 5 DOM).

— — — — — représente le 3^{ème} quartile des notes moyennes à l'écrit du DNB, session 2014, des collèges HEP (à la rentrée 2014) de France (Métropole + 5 DOM).

• **Sources** : DEPP, DGESCO B12

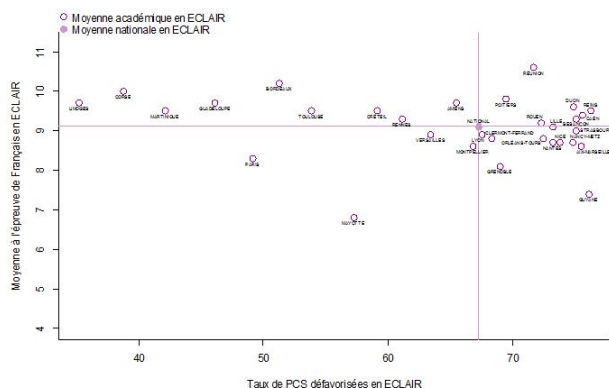
• Précisions :

La note moyenne à l'écrit du DNB d'un collège est la note moyenne par collège aux épreuves écrites (français, mathématiques et histoire) de la série générale uniquement.

L'appartenance des collèges au champ préfiguration REP+, ECLAIR, RRS ou HEP s'entend à la rentrée 2014.

Focus sur les résultats au DNB en ECLAIR

Nuage de points pour l'épreuve de FRANÇAIS du DNB en ECLAIR



Moyenne à l'épreuve de Français en ECLAIR

● Définitions :

National

Ordonnée du point ● : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM).

Académie

Ordonnée d'un point ○ : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de l'académie.

● Sources : DEPP, DGESCO B12

● Précisions :

L'appartenance des établissements au champ ECLAIR, s'entend à la rentrée 2013.

Taux de PCS défavorisées en ECLAIR

● Définitions :

National

Abscisse du point ● : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Académie

Abscisse d'un point ○ : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics ECLAIR de l'académie à la rentrée 2014.

● Source : BCP / DGESCO B12

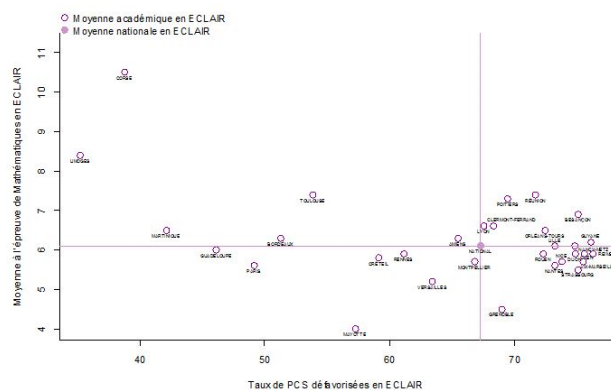
● Précisions :

Les catégories de PCS sont des regroupements de la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS de l'INSEE) qui sert à recueillir la PCS de la personne de référence de l'élève, en général son père.

La catégorie « PCS défavorisées » comprend les ouvriers qualifiés et non qualifiés et les ouvriers agricoles, les employés et ouvriers en retraite, les personnes sans activité professionnelle, ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Les élèves dont la PCS n'est pas renseignée ne sont pas comptés dans la catégorie « PCS défavorisées ». Ils sont en revanche pris en compte au dénominateur pour le calcul du pourcentage.

Nuage de points pour l'épreuve de MATHÉMATIQUES du DNB en ECLAIR



Moyenne à l'épreuve de Mathématiques en ECLAIR

• Définitions :

National

Ordonnée du point ● : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM).

Académie

Ordonnée d'un point ○ : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de l'académie.

• **Source** : DEPP, DGESCO B12

• Précisions :

L'appartenance des établissements au champ ECLAIR, s'entend à la rentrée 2013.

Taux de PCS défavorisées en ECLAIR

• Définitions :

National

Abscisse du point ● : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Académie

Abscisse d'un point ○ : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics ECLAIR de l'académie à la rentrée 2014.

• **Source** : BCP / DGESCO B12

• Précisions :

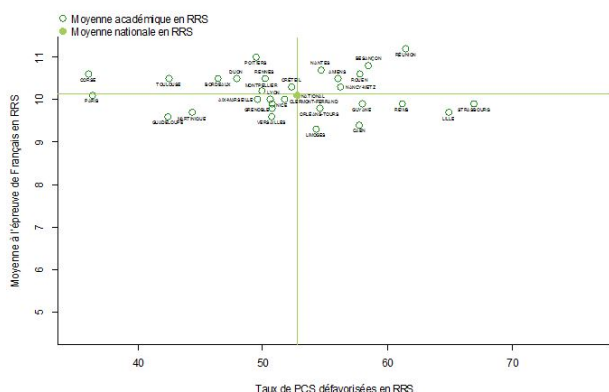
Les catégories de PCS sont des regroupements de la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS de l'INSEE) qui sert à recueillir la PCS de la personne de référence de l'élève, en général son père.

La catégorie « PCS défavorisées » comprend les ouvriers qualifiés et non qualifiés et les ouvriers agricoles, les employés et ouvriers en retraite, les personnes sans activité professionnelle, ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Les élèves dont la PCS n'est pas renseignée ne sont pas comptés dans la catégorie « PCS défavorisées ». Ils sont en revanche pris en compte au dénominateur pour le calcul du pourcentage.

Focus sur les résultats au DNB en RRS

Nuage de points pour l'épreuve de FRANÇAIS du DNB en RRS



Moyenne à l'épreuve de Français en RRS

• Définitions :

National

Ordonnée du point ● : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM).

Académie

Ordonnée d'un point ○ : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de l'académie.

• Sources : DEPP, DGESCO B12

• Précisions :

L'appartenance des établissements au champ RRS, s'entend à la rentrée 2013.

Taux de PCS défavorisées en RRS

• Définitions :

National

Abscisse du point ● : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Académie

Abscisse d'un point ○ : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics RRS de l'académie à la rentrée 2014.

• Source : BCP / DGESCO B12

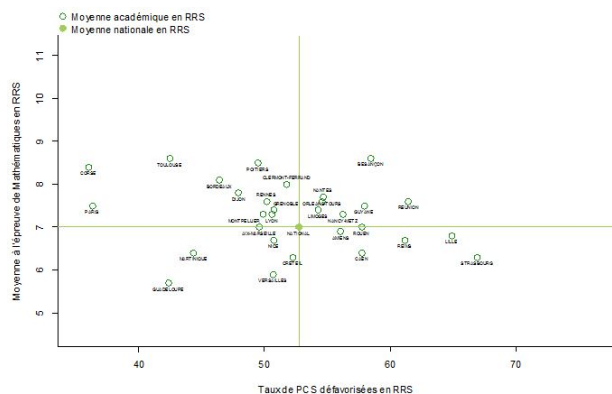
• Précisions :

Les catégories de PCS sont des regroupements de la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS de l'INSEE) qui sert à recueillir la PCS de la personne de référence de l'élève, en général son père.

La catégorie « PCS défavorisées » comprend les ouvriers qualifiés et non qualifiés et les ouvriers agricoles, les employés et ouvriers en retraite, les personnes sans activité professionnelle, ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Les élèves dont la PCS n'est pas renseignée ne sont pas comptés dans la catégorie « PCS défavorisées ». Ils sont en revanche pris en compte au dénominateur pour le calcul du pourcentage.

Nuage de points pour l'épreuve de MATHÉMATIQUES du DNB en RRS



Moyenne à l'épreuve de Mathématiques en RRS

●● Définitions :

National

Ordonnée du point ● : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM).

Académie

Ordonnée d'un point ○ : Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de l'académie.

● Sources : DEPP, DGESCO B12

● Précisions :

L'appartenance des établissements au champ RRS, s'entend à la rentrée 2013.

Taux de PCS défavorisées en RRS

●● Définitions :

National

Abscisse du point ● : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Académie

Abscisse d'un point ○ : Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées dans les collèges publics RRS de l'académie à la rentrée 2014.

● Source : BCP / DGESCO B12

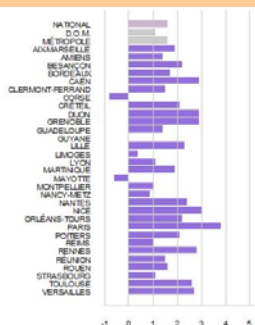
● Précisions :

Les catégories de PCS sont des regroupements de la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS de l'INSEE) qui sert à recueillir la PCS de la personne de référence de l'élève, en général son père.

La catégorie « PCS défavorisées » comprend les ouvriers qualifiés et non qualifiés et les ouvriers agricoles, les employés et ouvriers en retraite, les personnes sans activité professionnelle, ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Les élèves dont la PCS n'est pas renseignée ne sont pas comptés dans la catégorie « PCS défavorisées ». Ils sont en revanche pris en compte au dénominateur pour le calcul du pourcentage.

Écart HEP-ECLAIR des taux d'encadrement (E/C) – 1^{er} degré

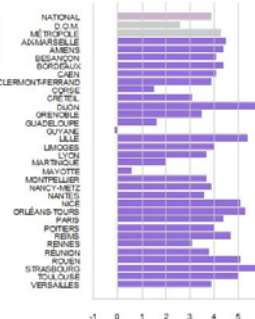


Académie

National

DOM/Métropole

- **Sources** : BCP/ DGESCO B12

Écart HEP-ECLAIR des taux d'encadrement (E/D) – 2nd degré : Collège

Académie

National

DOM/Métropole

• **Sources** : BCP / DGESCO B12

Écart HEP-RRS des taux d'encadrement (E/C) – 1^{er} degré

• Définitions :

Académie

Chaque barre  représente la différence entre le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques hors EP de l'académie à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques hors EP de l'académie à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques RRS de l'académie à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques RRS de l'académie à la rentrée 2014.

National

La barre  représente la différence entre le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques hors EP de France à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques RRS de France à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques RRS de France à la rentrée 2014.

DOM/Métropole

Chaque barre  représente la différence entre le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques hors EP dans les départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques hors EP dans les départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques RRS dans les départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques RRS dans les départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014.

• Sources : BCP/ DGESCO B12

Écart HEP-RRS des taux d'encadrement (E/D) – 2nd degré : Collège

• Définitions :

Académie

Chaque barre  représente la différence entre le rapport du nombre d'élèves des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des collèges publics RRS de l'académie à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics RRS de l'académie à la rentrée 2014.

National

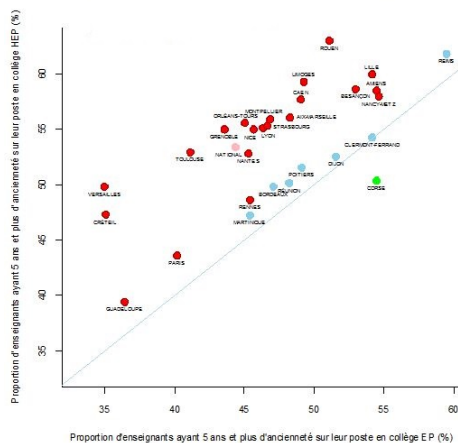
La barre  représente la différence entre le rapport du nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des collèges publics RRS de France à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics RRS de France à la rentrée 2014.

DOM/Métropole

Chaque barre  représente la différence entre le rapport du nombre d'élèves des collèges publics hors EP dans les 5 départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics hors EP dans les 5 départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des collèges publics RRS dans les 5 départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics RRS dans les 5 départements d'outre mer (respectivement en Métropole) à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Ancienneté des enseignants en collège EP et hors EP



Proportion d'enseignants ayant 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste

• Définitions :

Académie Abscisse d'un point ●●● : proportion d'enseignants ayant 5 ans et plus d'ancienneté dans leur collège d'affectation, parmi les enseignants affectés dans les collèges publics RRS ou ECLAIR ou préfigurateurs REP+ de l'académie, y compris SEGPA, sur l'année scolaire 2014-2015.

Ordonnée d'un point ●●● : proportion d'enseignants ayant 5 ans et plus d'ancienneté dans leur collège d'affectation, parmi les enseignants affectés dans les collèges publics hors éducation prioritaire de l'académie, y compris SEGPA, sur l'année scolaire 2014-2015.

National Abscisse du point ● : proportion d'enseignants ayant 5 ans et plus d'ancienneté dans leur collège d'affectation, parmi les enseignants affectés dans les collèges publics RRS ou ECLAIR ou préfigurateurs REP+ de France (Métropole + 5 D.O.M.), y compris SEGPA, sur l'année scolaire 2014-2015.

Ordonnée du point ● : proportion d'enseignants ayant 5 ans et plus d'ancienneté dans leur collège d'affectation, parmi les enseignants affectés dans les collèges publics hors éducation prioritaire de France (Métropole + 5 D.O.M.), y compris SEGPA, sur l'année scolaire 2014-2015.

• **Sources** : DEPP A2, DGESCO B12

• Précisions :

Les académies bleues présentent une stabilité comparable de leurs équipes enseignantes en collèges EP et hors EP. Les académies rouges conservent davantage leurs enseignants en hors EP qu'en EP.

L'écart reste toutefois inférieur à 10 points, excepté pour les académies de Créteil, Grenoble, Orléans-Tours, Rouen, Toulouse et Versailles.

Leviers pédagogiques en écoles EP

Taux de scolarisation des enfants de 2 ans en EP

• Définitions :

Écoles EP :

Département

■ ■ ■ ■ ■ Proportion d'élèves de 2 ans dans les écoles publiques et privées EP du département à la rentrée 2014 parmi les enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée EP du département à la rentrée 2014.

Le nombre d'enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée EP du département à la rentrée 2014 est estimé de la façon suivante :

$$\frac{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée EP du département}}{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée du département}} \times \text{nombre d'enfants de 2 ans dans le département en juillet 2014}$$

National

20,6% : Proportion d'élèves de 2 ans dans les écoles publiques et privées EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 parmi les enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Le nombre d'enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée EP en France à la rentrée 2014 est estimé de la façon suivante :

$$\frac{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée EP en France}}{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée en France}} \times \text{nombre d'enfants de 2 ans en France en juillet 2014}$$

• Sources : INSEE / DEPP B1

• Précisions :

L'estimation de la « démographie en zone d'éducation prioritaire (préfiguration REP+, ECLAIR et RRS) des enfants de 2 ans » est calculée en utilisant le nombre d'élèves de 4 ans scolarisés en zone EP, en supposant que le taux de scolarisation est de 100 % à cet âge. Ceci ne tient pas compte du fait que les élèves « dépendant d'une zone EP » peuvent être scolarisés hors zone EP. L'estimation revient à supposer que le nombre d'enfants de 2 ans en zone EP est proportionnel dans la zone au nombre d'enfants de 4 ans.

Ratio du nombre d'emplois du dispositif « plus de maîtres que de classes » rapporté au nombre d'écoles en EP

Écoles EP :

Département

■ ■ ■ ■ ■ 10 x rapport du nombre d'emplois affectés au dispositif « plus de maîtres que de classes » dans les écoles publiques EP du département à la rentrée 2014 par le nombre d'écoles publiques en EP du département à la rentrée 2014.

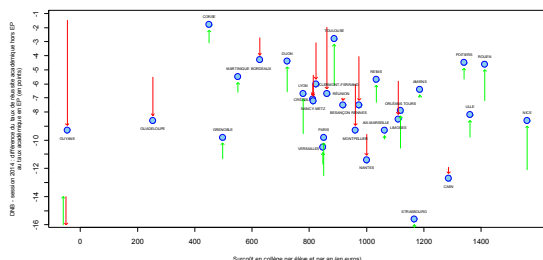
National

1,9 : 10 x rapport du nombre d'emplois affectés au dispositif « plus de maîtres que de classes » dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 par le nombre d'écoles publiques en EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

• Sources : DGESCO B1-1, B12

Efficiency

Relation entre le surcoût en EP et les résultats au DNB – session 2014



Écart des taux de réussite au DNB entre EP et hors EP

• Définition :

Académie Abscisse d'un point  : différence entre la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics EP (ECLAIR + RRS en 2014) de l'académie présents aux épreuves et la proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics hors EP de l'académie présents aux épreuves.

• **Sources** : DEPP, DGESCO B12

• Précisions :

L'origine d'une flèche  ou  indique la position de l'académie pour un écart des taux de réussite calculé sur la session 2012 du DNB.

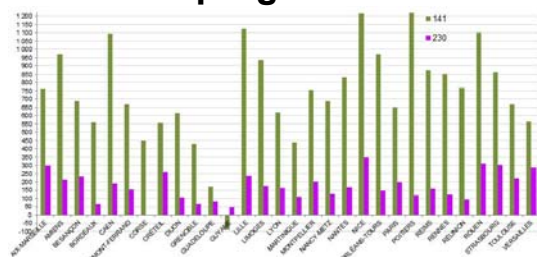
Surcoût en collège par élève et par an (en euros)

• Définition :

Académie Ordonnée d'un point  : rapport du surcoût global en euros des deux programmes 141 (part du collège) et 230 dans les collèges publics EP (préfigurateurs REP+, ECLAIR et RRS) de l'académie en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics EP de l'académie à la rentrée 2014.

• **Sources** : MS-EPL, POLCA, BCP / DGESCO B1-2, B1-3, B12

Poids des programmes 230 et 141 dans le surcoût de l'EP



Surcoût en collège par élève et par an (en euros)

• Définitions :

Académie

Chaque barre  représente rapport du surcoût global en euros du programme 230 dans les collèges publics EP (préfigurateurs REP+, ECLAIR et RRS) de l'académie en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics EP de l'académie à la rentrée 2014.

Chaque barre  représente rapport du surcoût global en euros du programme 141 (part du collège) dans les collèges publics EP (préfigurateurs REP+, ECLAIR et RRS) de l'académie en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics EP de l'académie à la rentrée 2014.

• **Sources** : MS-EPL, POLCA, BCP / DGESCO B1-2, B1-3, B12

Objectifs et indicateurs nationaux

- **Sources** : MELUSINE, BCP / DGESCO B12

Évolution des écarts entre EP et hors EP

Écart de proportion de boursiers de taux 3 en collège

- **Définitions** :

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre la proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public ECLAIR ou REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 et la proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre la proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 et la proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

- **Sources** : EPIBOU / DGESCO B12

Écart des taux de retard à l'entrée en 6^{ème}

- **Définitions** :

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre la proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) et la proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique hors EP de France (Métropole + 5 DOM).

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre la proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique RRS de France (Métropole + 5 DOM) et la proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'un d'une école publique hors EP de France (Métropole + 5 DOM).

- **Sources** : BCP / DGESCO B12

Écart des taux de retard en 3^{ème}

- **Définitions** :

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre la proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics ECLAIR ou REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 et la proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre la proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 et la proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

- **Sources** : BCP / DGESCO B12

Écart des taux d'encadrement dans le 1^{er} degré (E/C)

• Définitions :

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2013' : Différence entre le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 sur le nombre de classes des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 sur le nombre de classes des écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013.

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2013' : Différence entre le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 sur le nombre de classes des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et le rapport du nombre d'élèves des écoles publiques RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 sur le nombre de classes des écoles publiques RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013.

• **Source** : MELUSINE, BCP / DGESCO B12

Écart des taux d'encadrement en collège (E/D)

• Définitions :

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre le rapport du nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics ECLAIR et REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Ordonnée du point ● correspondant à l'abscisse '2014' : Différence entre le rapport du nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 et le rapport du nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de divisions des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

• **Sources** : BCP / DGESCO B12

Composition de l'éducation prioritaire

Proportion d'élèves entrant en 6^{ème} issus de PCS défavorisées

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les écoliers scolarisés dans une école publique ECLAIR en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé en France (Métropole + 5 DOM).
RRS	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les écoliers scolarisés dans une école publique RRS en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé en France (Métropole + 5 DOM).
EP	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les écoliers scolarisés dans une école publique ECLAIR ou RRS en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé en France (Métropole + 5 DOM).
Hors EP	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les écoliers scolarisés dans une école publique hors EP en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé en France (Métropole + 5 DOM).
Référence nationale	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les écoliers scolarisés dans une école publique en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé en France (Métropole + 5 DOM).
Référence métrop.	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les écoliers scolarisés dans une école publique de Métropole à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé en France (Métropole + 5 DOM).

• **Source :** BCP / DGESCO B12

• Précisions :

Les catégories de PCS sont des regroupements de la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS de l'INSEE) qui sert à recueillir la PCS de la personne de référence de l'élève, en général son père.
La catégorie « PCS défavorisées » comprend les ouvriers qualifiés et non qualifiés et les ouvriers agricoles, les employés et ouvriers en retraite, les personnes sans activité professionnelle, ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.
Les élèves dont la PCS n'est pas renseignée ne sont pas comptés dans la catégorie « PCS défavorisées ». Ils sont en revanche pris en compte au dénominateur pour le calcul du pourcentage.

Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées au collège

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les élèves scolarisés dans un collège public ECLAIR ou préfiguré REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
RRS	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les élèves scolarisés dans un collège public RRS non préfiguré REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les élèves scolarisés dans un collège public REP+ ou ECLAIR ou préfiguré REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les élèves scolarisés dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les élèves scolarisés dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'élèves issus de PCS défavorisées parmi les élèves scolarisés dans un collège public de Métropole à la rentrée 2014.

• **Sources** : BCP / DGESCO B12

• **Précisions** :

Les catégories de PCS sont des regroupements de la nomenclature des Professions et Catégories Sociales (PCS de l'INSEE) qui sert à recueillir la PCS de la personne de référence de l'élève, en général son père.

La catégorie « PCS défavorisées » comprend les ouvriers qualifiés et non qualifiés et les ouvriers agricoles, les employés et ouvriers en retraite, les personnes sans activité professionnelle, ainsi que les chômeurs n'ayant jamais travaillé.

Les élèves dont la PCS n'est pas renseignée ne sont pas comptés dans la catégorie « PCS défavorisées ». Ils sont en revanche pris en compte au dénominateur pour le calcul du pourcentage.

Proportion de boursiers au collège

• **Définitions** :

National

REP+	Proportion d'élèves boursiers parmi les collégiens scolarisés dans un collège public ECLAIR ou préfigurateur REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
ECLAIR	
RRS	Proportion d'élèves boursiers parmi les collégiens scolarisés dans un collège public RRS non préfigurateur REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'élèves boursiers parmi les collégiens scolarisés dans un collège public préfigurateur REP+ ou ECLAIR ou RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'élèves boursiers parmi les collégiens scolarisés dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'élèves boursiers parmi les collégiens scolarisés dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'élèves boursiers parmi les collégiens scolarisés dans un collège public de Métropole à la rentrée 2014.

• **Sources** : EPIBOU / DGESCO B12

Proportion de boursiers de taux 3 au collège

• **Définitions** :

National

REP+	Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public ECLAIR ou préfigurateur REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
ECLAIR	
RRS	Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public RRS non préfigurateur REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public préfigurateur REP+ ou ECLAIR ou RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'élèves boursiers de taux 3 parmi les collégiens scolarisés dans un collège public de Métropole à la rentrée 2014.

• **Sources** : EPIBOU / DGESCO B12

Nombre d'écoles

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Nombre d'écoles publiques ECLAIR et préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS

Nombre d'écoles publiques RRS non préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP

Nombre d'écoles publiques préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP

Nombre d'écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale

Nombre d'écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014. .

Référence métrop.

Nombre d'écoles publiques de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : DGESCO B1-1

Répartition des écoles

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Proportion d'écoles ECLAIR et préfiguratrices REP+ parmi les écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS

Proportion d'écoles RRS non préfiguratrices REP+ parmi les écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP

Proportion d'écoles préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS parmi les écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP

Proportion d'écoles hors EP parmi les écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale

Somme des deux proportions qui précèdent : 100%.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Nombre de collèges

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Nombre de collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS

Nombre de collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP

Nombre de collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP

Nombre de collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale

Nombre de collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014. .

Référence métrop.

Nombre de collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Répartition des collèges

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR Proportion de collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ parmi les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS Proportion de collèges RRS non préfigureurs REP+ parmi les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP Proportion de collèges préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS parmi les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP Proportion de collèges hors EP parmi les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale Somme des deux proportions qui précèdent : 100%.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Effectifs d'élèves du 1^{er} degré

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR Nombre d'élèves des écoles publiques ECLAIR et préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS Nombre d'élèves des écoles publiques RRS non préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP Nombre d'élèves des écoles publiques préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP Nombre d'élèves des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale Nombre d'élèves des écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence métrop. Nombre d'élèves des écoles publiques de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Répartition des élèves du 1^{er} degré

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR Proportion d'élèves des écoles ECLAIR et préfiguratrices REP+ parmi les élèves des écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS Proportion d'élèves des écoles RRS non préfiguratrices REP+ parmi les élèves des écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP Proportion d'élèves des écoles préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS parmi les élèves des écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP Proportion d'élèves des écoles hors EP parmi les élèves des écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale Somme des deux proportions qui précèdent : 100%.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Nombre moyen d'élèves par école

• Définitions :

National

Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques ECLAIR et préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre d'écoles publiques ECLAIR et préfiguratrices REP+ de France à la rentrée 2014.

REP+

ECLAIR

RRS

Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques RRS non préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre d'écoles publiques RRS non préfiguratrices de France à la rentrée 2014.

EP

Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre d'écoles publiques préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014.

Hors EP

Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre d'écoles publiques hors EP de France à la rentrée 2014.

Référence
nationale

Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre d'écoles publiques de France à la rentrée 2014. .

Référence
métrop

Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques de Métropole à la rentrée 2014 sur le nombre d'écoles publiques de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Répartition suivant leur école d'origine des écoliers entrant en 6^{ème} dans un collège ECLAIR ou préfigurateur REP+

• Définitions :

National

Proportion d'écoliers sortant d'une école ECLAIR parmi les écoliers scolarisés dans une école publique de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé ECLAIR ou préfigurateur REP+ de France.

REP+

ECLAIR

RRS

Proportion d'écoliers sortant d'une école RRS parmi les écoliers scolarisés dans une école publique de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé ECLAIR ou préfigurateur REP+ de France.

EP

Proportion d'écoliers sortant d'une école ECLAIR ou RRS parmi les écoliers scolarisés dans une école publique de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé ECLAIR ou préfigurateur REP+ de France.

Hors EP

Proportion d'écoliers sortant d'une école hors EP parmi les écoliers scolarisés dans une école publique de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6^{ème} en 2014 dans un collège public ou privé ECLAIR ou préfigurateur REP+ de France.

Référence
nationale

Somme des deux proportions qui précèdent : 100%.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Effectifs d'élèves des collèges

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR Nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS Nombre d'élèves des collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP Nombre d'élèves des collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale Nombre d'élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014. .

Référence métrop. Nombre d'élèves des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Répartition des élèves des collèges

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR Proportion d'élèves des collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS Proportion d'élèves des collèges RRS non préfigureurs REP+ parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP Proportion d'élèves des collèges préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP Proportion d'élèves des collèges hors EP parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale Somme des deux proportions précédentes : 100%.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Nombre moyen d'élèves par collège

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR Rapport du nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014.

RRS Rapport du nombre d'élèves des collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014.

EP Rapport du nombre d'élèves des collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014.

Hors EP Rapport du nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014.

Référence nationale Rapport du nombre d'élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de collèges publics de France à la rentrée 2014.

Référence métrop. Rapport du nombre d'élèves des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014 sur le nombre de collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Répartition suivant leur collège de destination des élèves de 6^{ème} provenant d'une école EP

• Définitions :

National

REP+	Proportion d'élèves entrant dans un collège ECLAIR ou préfigurateur REP+ parmi les élèves scolarisés dans une école publique ou privée, ECLAIR ou RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public de France.
ECLAIR	
RRS	Proportion d'élèves entrant dans un collège RRS non préfigurateur REP+ parmi les élèves scolarisés dans une école publique ou privée, ECLAIR ou RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public de France.
EP	Proportion d'élèves entrant dans un collège préfigurateur REP+ ou ECLAIR ou RRS parmi les élèves scolarisés dans une école publique ou privée, ECLAIR ou RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public de France.
Hors EP	Proportion d'élèves entrant dans un collège hors EP parmi les élèves scolarisés dans une école publique ou privée, ECLAIR ou RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2013 et entrant en 6 ^{ème} en 2014 dans un collège public de France.
Référence nationale	Somme des deux proportions précédentes : 100%.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Proportion d'élèves en SEGPA

• Définitions :

National

REP+	Proportion d'élèves en SEGPA parmi les élèves des collèges publics ECLAIR et préfigurateurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
ECLAIR	
RRS	Proportion d'élèves en SEGPA parmi les élèves des collèges publics RRS non préfigurateurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'élèves en SEGPA parmi les élèves des collèges publics préfigurateurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'élèves en SEGPA parmi les élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'élèves en SEGPA parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014. .
Référence métrop.	Proportion d'élèves en SEGPA parmi les élèves des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Leviers d'action

Proportion d'élèves de 2 ans dans le préélémentaire

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR Proportion d'élèves de 2 ans parmi les élèves scolarisés dans le préélémentaire public ECLAIR ou préfigurateur REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS Proportion d'élèves de 2 ans parmi les élèves scolarisés dans le préélémentaire public RRS non préfigurateur REP+ de France (métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP Proportion d'élèves de 2 ans parmi les élèves scolarisés dans le préélémentaire public préfigurateur REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP Proportion d'élèves de 2 ans parmi les élèves scolarisés dans le préélémentaire public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale Proportion d'élèves de 2 ans parmi les élèves scolarisés dans le préélémentaire public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014. .

Référence métrop. Proportion d'élèves de 2 ans parmi les élèves scolarisés dans le préélémentaire public de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Taux de scolarisation des enfants de 2 ans

• Définitions :

National

EP Proportion d'élèves de 2 ans dans les écoles publiques et privées EP en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 parmi les enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée EP en France à la rentrée 2014.

Le nombre d'enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée EP en France à la rentrée 2014 est estimé de la façon suivante :

$$\frac{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée en EP en France}}{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée en France}} \times \text{nombre d'enfants de 2 ans en France en juillet 2014}$$

Hors EP Proportion d'élèves de 2 ans dans les écoles publiques et privées hors EP en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 parmi les enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée hors EP en France à la rentrée 2014.

Le nombre d'enfants de 2 ans susceptibles d'être scolarisés dans une école publique ou privée hors EP en France à la rentrée 2014 est estimé de la façon suivante :

$$\frac{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée hors EP en France}}{\text{nombre d'élèves de 4 ans scolarisés dans une école publique ou privée en France}} \times \text{nombre d'enfants de 2 ans en France en juillet 2014}$$

Référence nationale Proportion d'élèves de 2 ans dans les écoles publiques et privées en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 parmi les enfants de 2 ans en France en juillet 2014.

Référence métrop. Proportion d'élèves de 2 ans dans les écoles publiques et privées en Métropole à la rentrée 2014 parmi les enfants de 2 ans en Métropole en juillet 2014.

• Sources : INSEE / DEPP B1

• Précisions :

L'estimation de la « démographie en zone d'éducation prioritaire des enfants de 2 ans » est calculée en utilisant le nombre d'élèves de 4 ans scolarisés en EP, en supposant que le taux de scolarisation est de 100 % à cet âge. Ceci ne tient pas compte du fait que les élèves « dépendant d'une zone EP » peuvent être scolarisés hors zone EP. L'estimation revient à supposer que le nombre d'enfants de 2 ans en zone EP est proportionnel dans la zone au nombre d'enfants de 4 ans.

Nombre moyen d'élèves par classe – 1^{er} degré (E/C)**• Définitions :****National**

REP+ ECLAIR Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques ECLAIR et préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques ECLAIR et préfiguratrices REP+ de France à la rentrée 2014.

RRS Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques RRS non préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques RRS non préfiguratrices REP+ de France à la rentrée 2014.

EP Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014.

Hors EP Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques hors EP de France à la rentrée 2014.

Référence nationale Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques de France à la rentrée 2014.

Référence métrop. Rapport du nombre d'élèves des écoles publiques de Métropole à la rentrée 2014 sur le nombre de classes des écoles publiques de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12**Nombre moyen d'élèves par division en collège (E/D)****• Définitions :****National**

REP+ ECLAIR Rapport du nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 par le nombre de divisions des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014.

RRS Rapport du nombre d'élèves des collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 par le nombre de divisions des collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014.

EP Rapport du nombre d'élèves des collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 par le nombre de divisions des collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014.

Hors EP Rapport du nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 par le nombre de divisions des collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014.

Référence nationale Rapport du nombre d'élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014 par le nombre de divisions des collèges publics de France à la rentrée 2014. .

Référence métrop. Rapport du nombre d'élèves des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014 par le nombre de divisions des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

Nombre moyen d'élèves par structure en collège (E/S)

• Définitions : les formules de calcul sont :

National

REP+ ECLAIR	<u>Somme du produit des heures par les effectifs de chaque structure dans les collèges publics ECLAIR non préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014</u> Nombre total des heures d'enseignement dans les collèges publics ECLAIR non préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014
RRS	<u>Somme du produit des heures par les effectifs de chaque structure dans les collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014</u> Nombre total des heures d'enseignement dans les collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014
EP	<u>Somme du produit des heures par les effectifs de chaque structure dans les collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014</u> Nombre total des heures d'enseignement dans les collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014
Hors EP	<u>Somme du produit des heures par les effectifs de chaque structure dans les collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014</u> Nombre total des heures d'enseignement dans les collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014
Référence nationale	<u>Somme du produit des heures par les effectifs de chaque structure dans les collèges publics de France à la rentrée 2014</u> Nombre total des heures d'enseignement dans les collèges publics de France à la rentrée 2014

• Sources : Bases relais / DGESCO B1-2, DEPP A2

• Précisions :

Cet indicateur permet d'estimer le nombre moyen d'élèves par structure pédagogique, dont un enseignant a la charge pendant les heures de classe. Il tient compte, pour chaque type d'enseignement, du nombre d'heures d'enseignement suivis par un ensemble d'élèves, devant un professeur. Il se différencie du nombre moyen d'élèves par division, qui ne tient pas compte des enseignements en groupe. Cet indicateur prend en compte les heures formations de niveau 'collège' y compris SEGPA. Les REP+ préfigureurs sont inclus dans le champ « ECLAIR + RRS ».

France : Métropole + 5 DOM

Nombre moyen d'heures hebdomadaires par élève en collège (H/E)

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Rapport du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement par l'effectif d'élèves correspondant dans les collèges publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014
RRS	Rapport du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement par l'effectif d'élèves correspondant dans les collèges publics RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014
EP	Rapport du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement par l'effectif d'élèves correspondant dans les collèges publics EP (préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014
Hors EP	Rapport du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement par l'effectif d'élèves correspondant dans les collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014
Référence nationale	Rapport du nombre d'heures hebdomadaires d'enseignement par l'effectif d'élèves correspondant dans les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014

• Sources : Bases relais / DGESCO B1-2, DEPP A2

• Précisions :

Cet indicateur prend en compte les heures formations de niveau 'collège' y compris SEGPA. Les REP+ préfigureurs sont inclus dans le champ « ECLAIR + RRS ».

Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste dans le 1^{er} degré**• Définitions :****National**

REP+ ECLAIR	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants exerçant dans les écoles publiques ECLAIR et préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
RRS	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants exerçant dans les écoles publiques RRS non préfiguratrices REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants exerçant dans les écoles publiques préfiguratrices REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants exerçant dans les écoles publiques hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants exerçant dans les écoles publiques de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants exerçant dans les écoles publiques de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : EPP, AGAPE / DEPP A2**• Précisions :**

Les effectifs enseignants comprennent ceux qui enseignent en milieu ordinaire, les écoles d'application, les écoles régionales du premier degré et les écoles spécialisées du 1^{er} degré.
Cet indicateur ne mesure pas l'ancienneté en EP mais l'ancienneté dans la même école, et permet de mettre en évidence le taux de rotation des enseignants dans la catégorie d'écoles considérée.

Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste en collège**• Définitions :****National**

REP+ ECLAIR	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants titulaires et non titulaires exerçant dans les collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
RRS	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants titulaires et non titulaires exerçant dans les collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants titulaires et non titulaires exerçant dans les collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants titulaires et non titulaires exerçant dans les collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants titulaires et non titulaires exerçant dans les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'enseignants avec 5 ans et plus d'ancienneté sur leur poste parmi les enseignants titulaires et non titulaires exerçant dans les collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : EPP, AGAPE / DEPP A2**• Précisions :**

Les effectifs enseignants comprennent les professeurs présents depuis 5 ans ou plus dans leur collège, titulaires ou non, dont l'affectation principale est dans le collège.
Cet indicateur ne mesure pas l'ancienneté en EP mais l'ancienneté dans le même collège, et permet de mettre en évidence le taux de rotation des enseignants dans la catégorie de collèges considérée.

Proportion d'enseignants non titulaires en collège

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Proportion d'enseignants non titulaires parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
RRS	Proportion d'enseignants non titulaires parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'enseignants non titulaires parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'enseignants non titulaires parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'enseignants non titulaires parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'enseignants non titulaires parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : APAE / DGESCO B12

Proportion d'enseignants de moins de 35 ans en collège

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Proportion d'enseignants de moins de 35 ans parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
RRS	Proportion d'enseignants de moins de 35 ans parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'enseignants de moins de 35 ans parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'enseignants de moins de 35 ans parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'enseignants de moins de 35 ans parmi les enseignants exerçant dans les collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

• Sources : APAE / DGESCO B12

Nombre d'ETP théoriques supplémentaires (1^{er} degré – Public)

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.
RRS	Nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques ECLAIR et RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

• Sources : DGESCO B1-1

• **Précisions :** Les préfigureurs REP+ sont inclus dans le périmètre ECLAIR et RRS. L'indicateur est une estimation du nombre d'ETP supplémentaires en éducation prioritaire, par comparaison du nombre d'emploi en éducation prioritaire avec celui observé hors éducation prioritaire. L'indicateur est décliné au niveau national sur la Métropole + 4 DOM.

Nombre d'ETP théoriques supplémentaires pour 1 000 élèves (1^{er} degré – Public)

● Définitions : les formules de calcul sont :

National

REP+ ECLAIR	$\frac{\text{Nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}}{\text{Nombre d'élèves dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}} \times 1\,000$
RRS	$\frac{\text{Nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}}{\text{Nombre d'élèves dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}} \times 1\,000$
EP	$\frac{\text{Nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques ECLAIR et RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}}{\text{Nombre d'élèves dans les écoles publiques ECLAIR et RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}} \times 1\,000$

● Sources : DGESCO B1-1, DGESCO B12

● **Précisions** : Les préfigurateurs REP+ sont inclus dans le périmètre ECLAIR et RRS. Cet indicateur est calculé à partir de l'indicateur précédent : 'Nombre d'ETP théoriques supplémentaires (1^{er} degré – Public)'. L'indicateur est décliné au niveau national sur la Métropole + 4 DOM.

Cet indicateur est une estimation du nombre d'emplois supplémentaires accordé à l'éducation prioritaire.

Nombre d'ETP supplémentaires (2nd degré – Public – Collèges)

● Définitions : les formules de calcul sont :

National

REP+ ECLAIR	Calcul du taux de surencadrement 'enseignant' en ECLAIR et REP+ en France (Métropole + 4 DOM) : $\frac{\text{Nombre d'ETP 'enseignant' en collèges publics ECLAIR et REP+ sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de l'académie à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP 'enseignant' en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014}}$ Calcul du taux de surencadrement 'direction' en ECLAIR et REP+ en France (Métropole + 4 DOM) : $\frac{\text{Nombre d'ETP 'direction' en collèges publics ECLAIR et REP+ sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de l'académie à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP 'direction' en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014}}$ Calcul du nombre d'ETP supplémentaires en ECLAIR et REP+ en France (Métropole + 4 DOM) : (Taux de surencadrement 'enseignant' + Taux de surencadrement 'direction') en ECLAIR et REP+ en France (Métropole + 4 DOM) X Nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de l'académie à la rentrée 2014
RRS	Calcul du taux de surencadrement 'enseignant' en RRS non REP+ en France (Métropole + 4 DOM) : $\frac{\text{Nombre d'ETP 'enseignant' en collèges publics RRS non REP+ sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de l'académie à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP 'enseignant' en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014}}$ Calcul du taux de surencadrement 'direction' en RRS non REP+ en France (Métropole + 4 DOM) : $\frac{\text{Nombre d'ETP 'direction' en collèges publics RRS non REP+ sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de l'académie à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP 'direction' en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014}}$ Calcul du nombre d'ETP supplémentaires en RRS non REP+ en France (Métropole + 4 DOM) : (Taux de surencadrement 'enseignant' + Taux de surencadrement 'direction') en RRS non REP+ en France (Métropole + 4 DOM) X Nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de l'académie à la rentrée 2014
EP	Calcul du taux de surencadrement 'enseignant' en REP+, ECLAIR et RRS en France (Métropole + 4 DOM) : $\frac{\text{Nombre d'ETP 'enseignant' en collèges publics REP+, ECLAIR et RRS sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics REP+, ECLAIR et RRS de l'académie à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP 'enseignant' en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014}}$ Calcul du taux de surencadrement 'direction' en REP+, ECLAIR et RRS en France (Métropole + 4 DOM) : $\frac{\text{Nombre d'ETP 'direction' en collèges publics REP+, ECLAIR et RRS sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics REP+, ECLAIR et RRS de l'académie à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP 'direction' en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de l'académie à la rentrée 2014}}$ Calcul du nombre d'ETP supplémentaires en REP+, ECLAIR et RRS en France (Métropole + 4 DOM) : (Taux de surencadrement 'enseignant' + Taux de surencadrement 'direction') en REP+, ECLAIR et RRS en France (Métropole + 4 DOM) X Nombre d'élèves des collèges publics REP+, ECLAIR et RRS de l'académie à la rentrée 2014

● Sources : MS-EPLE, BCP / DGESCO B12

● **Précisions** : L'indicateur est décliné au niveau national sur la Métropole + 4 DOM. Le périmètre REP+ concerne les préfigurateurs à la rentrée 2014.

Nombre d'ETP théoriques supplémentaires pour 1 000 élèves (2nd degré – Public – Collèges)

• Définitions : les formules de calcul sont :

National

REP+	Nombre d'ETP supplémentaires en ECLAIR et REP+ en France (Métropole + 4 DOM)	$\frac{\text{Nombre d'ETP supplémentaires en ECLAIR et REP+ en France (Métropole + 4 DOM)}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}} \times 1\,000$
ECLAIR		
RRS	Nombre d'ETP supplémentaires en RRS non REP+ en France (Métropole + 4 DOM)	$\frac{\text{Nombre d'ETP supplémentaires en RRS non REP+ en France (Métropole + 4 DOM)}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}} \times 1\,000$
EP	Nombre d'ETP supplémentaires en EP (ECLAIR + RRS + REP+) en France (Métropole + 4 DOM)	$\frac{\text{Nombre d'ETP supplémentaires en EP (ECLAIR + RRS + REP+) en France (Métropole + 4 DOM)}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics EP (ECLAIR + RRS + REP+) de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014}} \times 1\,000$

• Source : MS-EPL, BCP / DGESCO B12

• Précisions :

Cet indicateur est calculé à partir de l'indicateur précédent : 'Nombre d'ETP supplémentaires (2nd degré – Public – Collèges)'. L'indicateur est décliné au niveau national sur la Métropole + 4 DOM.

Nombre d'ETP théoriques supplémentaires (CPE et AED) (vie de l'élève)

• Définitions : les formules de calcul sont :

National

REP+	Calcul du taux de surencadrement des AED en collèges ECLAIR* en France (Métropole + 4 DOM) : Différence entre le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics ECLAIR* de France en 2014 et le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics hors EP de France en 2014.
ECLAIR	
	Calcul du nombre d'ETP supplémentaires de AED en ECLAIR* en France : Produit du taux de surencadrement des AED en ECLAIR* en France par le nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR* de France à la rentrée 2014.
	Calcul du taux de surencadrement de CPE en collèges ECLAIR et REP+ en France : $\frac{\text{Nombre d'ETP de CPE en collèges publics ECLAIR et REP+ sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de France à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP de CPE en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014}}$
	Calcul du nombre d'ETP supplémentaires de CPE en ECLAIR et REP+ en France : Taux de surencadrement de CPE en ECLAIR et REP+ en France X Nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de France à la rentrée 2014
	Calcul du nombre d'ETP théoriques supplémentaires (d'AED en ECLAIR*, et de CPE en ECLAIR et REP+) en France : Somme du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en ECLAIR* en France et du nombre d'ETP supplémentaires de CPE en ECLAIR et REP+ en France

RRS	Calcul du taux de surencadrement des AED en collèges RRS* en France (Métropole + 4 DOM) : Différence entre le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics RRS* de France en 2014 et le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics hors EP de France en 2014.
	Calcul du nombre d'ETP supplémentaires de AED en RRS* en France : Produit du taux de surencadrement des AED en RRS* en France par le nombre d'élèves des collèges publics RRS* de France à la rentrée 2014.
	Calcul du taux de surencadrement de CPE en collèges RRS non REP+ en France : $\frac{\text{Nombre d'ETP de CPE en collèges publics RRS non REP+ sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de France à la rentrée 2014}} - \frac{\text{Nombre d'ETP de CPE en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014}}{\text{Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014}}$
	Calcul du nombre d'ETP supplémentaires de CPE en RRS non REP+ en France : Taux de surencadrement de CPE en RRS non REP+ en France X Nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de France à la rentrée 2014
	Calcul du nombre d'ETP théoriques supplémentaires (d'AED en RRS*, et de CPE en RRS non REP+) en France : Somme du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en RRS* en France et du nombre d'ETP supplémentaires de CPE en RRS non REP+ en France

EP

Calcul du taux de surencadrement des AED en collèges RRS* ET ECLAIR* en France (Métropole + 4 DOM) :
Différence entre le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics RRS* ET ECLAIR* de France en 2014 et le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics hors EP de France en 2014.

Calcul du nombre d'ETP supplémentaires de AED en RRS* ET ECLAIR* en France :

Produit du taux de surencadrement des AED en RRS* ET ECLAIR* en France par le nombre d'élèves des collèges publics RRS* ET ECLAIR* de France à la rentrée 2014.

Calcul du taux de surencadrement de CPE en collèges REP+, ECLAIR et RRS en France :

Nombre d'ETP de CPE en collèges publics REP+, ECLAIR et RRS sur l'année civile 2014 — Nombre d'ETP de CPE en collèges publics hors EP sur l'année civile 2014

Nombre d'élèves des collèges publics REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014 — Nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014

Calcul du nombre d'ETP supplémentaires de CPE en REP+, ECLAIR et RRS en France :

Taux de surencadrement de CPE en REP+, ECLAIR et RRS en France X Nombre d'élèves des collèges publics REP+, ECLAIR et RRS de France à la rentrée 2014

Calcul du nombre d'ETP théoriques supplémentaires (d'AED en RRS* ET ECLAIR*, et de CPE en REP+, ECLAIR et RRS) en France :

Somme du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en RRS* ET ECLAIR* en France et du nombre d'ETP supplémentaires de CPE en REP+, ECLAIR et RRS en France

● **Sources :** MS-EPLE, BCP, ASAE / DGESCO B1-3, B12

● **Précisions :** L'indicateur est décliné au niveau national sur la Métropole + 4 DOM. Le périmètre REP+ concerne les préfigurateurs.
Les préfigurateurs REP+ sont inclus dans les périmètres notés avec un astérisque : ECLAIR* et RRS*.

Nombre d'ETP théoriques supplémentaires pour 1 000 élèves (CPE et AED – vie de l'élève)

● **Définitions :** les formules de calcul sont :

National

REP+

ECLAIR

Nombre d'ETP supplémentaires de CPE en ECLAIR et REP+ et d'AED en ECLAIR* en France (Métropole + 4 DOM)
Nombre d'élèves des collèges publics REP+ et ECLAIR de France à la rentrée 2014 X 1 000

RRS

Nombre d'ETP supplémentaires de CPE en RRS non REP+ et d'AED en RRS* en France (Métropole + 4 DOM)
Nombre d'élèves des collèges publics RRS non REP+ de France à la rentrée 2014 X 1 000

EP

Nombre d'ETP supplémentaires de CPE en REP+, ECLAIR et RRS et d'AED en ECLAIR* et RRS* en France (Métropole + 4 DOM)
Nombre d'élèves des collèges publics EP (ECLAIR + RRS + REP+) de France à la rentrée 2014 X 1 000

● **Sources :** MS-EPLE, BCP, ASAE / DGESCO B1-3, B12

● **Précisions :** Cet indicateur est calculé à partir de l'indicateur précédent : 'Nombre d'ETP théoriques supplémentaires (CPE et AED) (vie de l'élève)'. L'indicateur est décliné au niveau national sur la Métropole + 4 DOM.

Le périmètre REP+ concerne les préfigurateurs.

Les préfigurateurs REP+ sont inclus dans les périmètres notés avec un astérisque : ECLAIR* et RRS*.

Proportion d'élèves inscrits en sections européennes et internationales

• Définitions :

National

REP+	Proportion d'élèves inscrits en sections européennes et internationales parmi les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} générale et 3 ^{ème} générale des collèges publics ECLAIR et REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
ECLAIR	
RRS	Proportion d'élèves inscrits en sections européennes et internationales parmi les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} générale et 3 ^{ème} générale des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'élèves inscrits en sections européennes et internationales parmi les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} générale et 3 ^{ème} générale des collèges publics EP (ECLAIR et REP+ et RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'élèves inscrits en sections européennes et internationales parmi les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} générale et 3 ^{ème} générale des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'élèves inscrits en sections européennes et internationales parmi les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} générale et 3 ^{ème} générale des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'élèves inscrits en sections européennes et internationales parmi les élèves de 6 ^{ème} , 5 ^{ème} , 4 ^{ème} générale et 3 ^{ème} générale des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

• Précisions : Le périmètre REP+ concerne les préfigurateurs à la rentrée 2014.

Par sections européennes et internationales on entend :

- les sections internationales
- les sections Europe et Orient

Proportion d'élèves inscrits en 6^{ème} bilangues

• Définitions :

National

REP+	Proportion d'élèves inscrits en 6 ^{ème} bilangues parmi les élèves de 6 ^{ème} des collèges publics ECLAIR et REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
ECLAIR	
RRS	Proportion d'élèves inscrits en 6 ^{ème} bilangues parmi les élèves de 6 ^{ème} des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
EP	Proportion d'élèves inscrits en 6 ^{ème} bilangues parmi les élèves de 6 ^{ème} des collèges publics EP (ECLAIR et REP+ et RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Hors EP	Proportion d'élèves inscrits en 6 ^{ème} bilangues parmi les élèves de 6 ^{ème} des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence nationale	Proportion d'élèves inscrits en 6 ^{ème} bilangues parmi les élèves de 6 ^{ème} des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.
Référence métrop.	Proportion d'élèves inscrits en 6 ^{ème} bilangues parmi les élèves de 6 ^{ème} des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

• Précisions : Le périmètre REP+ concerne les préfigurateurs à la rentrée 2014.

Les élèves de 6^{ème} SEGPA sont exclus du calcul.

Les secondes langues vivantes dispensées à la rentrée 2013 dans les 6^{èmes} des collèges publics en France (Métropole + 5 DOM) sont : anglais, allemand, espagnol, italien, néerlandais, portugais, russe, chinois, arabe littéral, langues par correspondance, autres langues vivantes.

Les langues régionales sont exclues du calcul.

Proportion d'élèves apprenant les langues rares

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Proportion d'élèves pratiquant une langue rare parmi les élèves des collèges publics ECLAIR et REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS

Proportion d'élèves pratiquant une langue rare parmi les élèves des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP

Proportion d'élèves pratiquant une langue rare parmi les élèves des collèges publics EP (ECLAIR et REP+ et RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP

Proportion d'élèves pratiquant une langue rare parmi les élèves des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale

Proportion d'élèves pratiquant une langue rare parmi les élèves des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence métrop.

Proportion d'élèves pratiquant une langue rare parmi les élèves des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

• Précisions : Le périmètre REP+ concerne les préfigureurs à la rentrée 2014.

Pratique d'une langue rare : pratique d'une langue vivante régionale ou d'une langue vivante 1 ou 2 autre que l'anglais, l'espagnol, l'allemand et les langues par correspondance.

Proportion d'élèves suivant des cours de latin-grec

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Proportion d'élèves suivant des cours de latin ou grec parmi les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} générale, 3^{ème} générale des collèges publics ECLAIR et REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS

Proportion d'élèves suivant des cours de latin ou grec parmi les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} générale, 3^{ème} générale des collèges publics RRS non REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP

Proportion d'élèves suivant des cours de latin ou grec parmi les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} générale, 3^{ème} générale des collèges publics EP (ECLAIR et REP+ et RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP

Proportion d'élèves suivant des cours de latin ou grec parmi les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} générale, 3^{ème} générale des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale

Proportion d'élèves suivant des cours de latin ou grec parmi les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} générale, 3^{ème} générale des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence métrop.

Proportion d'élèves suivant des cours de latin ou grec parmi les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} générale, 3^{ème} générale des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12

• Précisions : Le périmètre REP+ concerne les préfigureurs à la rentrée 2014.

Réussite scolaire

Taux de redoublement en CE1 (fin cycle 2)

• Définitions :

National

REP+
ECLAIR Proportion d'élèves redoublant en classe de CE1 parmi les élèves scolarisés en CE1 dans une école publique ECLAIR en France (Métropole + 5 DOM) en 2014-2015.

RRS Proportion d'élèves redoublant en classe de CE1 parmi les élèves scolarisés en CE1 dans une école publique RRS en France (Métropole + 5 DOM) en 2014-2015.

EP Proportion d'élèves redoublant en classe de CE1 parmi les élèves scolarisés en CE1 dans une école publique EP (ECLAIR + RRS) en France (Métropole + 5 DOM) en 2014-2015.

Hors EP Proportion d'élèves redoublant en classe de CE1 parmi les élèves scolarisés en CE1 dans une école publique hors EP en France (Métropole + 5 DOM) en 2014-2015.

Référence nationale Proportion d'élèves redoublant en classe de CE1 parmi les élèves scolarisés en CE1 dans une école publique en France (Métropole + 5 DOM) en 2014-2015.

Référence métrop. Proportion d'élèves redoublant en classe de CE1 parmi les élèves scolarisés en CE1 dans une école publique en Métropole en 2014-2015.

• Sources : DECIBEL / DGESCO B12

• Précisions : date d'observation au 15/01/2015.

Les préfigurateurs REP+ sont inclus dans les périmètres ECLAIR et RRS.

Taux de retard parmi les élèves entrant en 6^{ème}

• Définitions :

National

REP+
ECLAIR Proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique ECLAIR de France.

RRS Proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique en RRS de France.

EP Proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique ECLAIR ou RRS de France.

Hors EP Proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique hors EP de France.

Référence nationale Proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique de France.

Référence métrop. Proportion d'élèves ayant 12 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les entrants en 6^{ème} (hors SEGPA) à la rentrée 2014 dans un collège public ou privé de France (Métropole + 5 DOM), venant d'une école publique en Métropole.

• Sources : BCP / DGESCO B12

• Précisions : l'indicateur fournit une proportion d'élèves entrant en 6^{ème} avec au moins un an de retard.

Taux de retard parmi les élèves de 3^{ème}**• Définitions :****National**

REP+

ECLAIR

Proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

RRS

Proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

EP

Proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics EP (préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Hors EP

Proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence nationale

Proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2014.

Référence métrop.

Proportion d'élèves ayant 15 ans révolus au 31 décembre 2014 parmi les élèves de 3^{ème} générale des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014.

• Sources : BCP / DGESCO B12**• Précisions :** l'indicateur fournit une proportion d'élèves de 3^{ème} avec au moins un an de retard.**Taux de réussite au brevet - session 2014****• Définitions :****National**

ECLAIR

Proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

RRS

Proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

EP

Proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

Hors EP

Proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

Référence nationale

Proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

Référence métrop.

Proportion d'élèves admis à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics de Métropole présents aux épreuves.

• Sources : OCEAN / DEPP**• Précisions :** toutes les séries du DNB sont comprises. Les préfigureurs REP+ sont inclus dans les périmètres ECLAIR et RRS.**Taux de réussite parmi les garçons****• Définitions :****National**

ECLAIR

Proportion de garçons admis à la session 2014 du DNB parmi les garçons des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

RRS

Proportion de garçons admis à la session 2014 du DNB parmi les garçons des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

EP

Proportion de garçons admis à la session 2014 du DNB parmi les garçons des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

Hors EP

Proportion de garçons admis à la session 2014 du DNB parmi les garçons des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

Référence nationale

Proportion de garçons admis à la session 2014 du DNB parmi les garçons des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM) présents aux épreuves.

Référence métrop.

Proportion de garçons admis à la session 2014 du DNB parmi les garçons des établissements publics de Métropole présents aux épreuves.

• Sources : OCEAN / DEPP**• Précisions :** toutes les séries du DNB sont comprises. Les préfigureurs REP+ sont inclus dans les périmètres ECLAIR et RRS.

Taux de réussite parmi les filles

• Définitions :

National

ECLAIR Proportion de filles admises à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) présentes aux épreuves.

RRS Proportion de filles admises à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM) présentes aux épreuves.

EP Proportion de filles admises à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM) présentes aux épreuves.

Hors EP Proportion de filles admises à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) présentes aux épreuves.

Référence nationale Proportion de filles admises à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM) présentes aux épreuves.

Référence métrop. Proportion de filles admises à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics de Métropole présentes aux épreuves.

• **Sources** : OCEAN / DEPP

• **Précisions** : toutes les séries du DNB sont comprises.

Taux de mentions Bien et Très-Bien

• Définitions :

National

ECLAIR Proportion d'élèves ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) admis au DNB.

RRS Proportion d'élèves ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM) admis au DNB.

EP Proportion d'élèves ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM) admis au DNB.

Hors EP Proportion d'élèves ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM) admis au DNB.

Référence nationale Proportion d'élèves ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM) admis au DNB.

Référence métrop. Proportion d'élèves ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les élèves des établissements publics de Métropole admis au DNB.

• **Sources** : OCEAN / DEPP

• **Précisions** : toutes les séries du DNB sont comprises.

Taux de mentions Bien et Très-Bien parmi les filles

• Définitions :

National

ECLAIR Proportion de filles ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM), admises au DNB.

RRS Proportion de filles ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM), admises au DNB.

EP Proportion de filles ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM), admises au DNB.

Hors EP Proportion de filles ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM), admises au DNB.

Référence nationale Proportion de filles ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM), admises au DNB.

Référence métrop. Proportion de filles ayant obtenu une mention Bien ou Très-Bien à la session 2014 du DNB parmi les filles des établissements publics de Métropole, admises au DNB.

• **Sources** : OCEAN / DEPP

• **Précisions** : toutes les séries du DNB sont comprises.

Note moyenne à l'écrit du contrôle final

• Définitions :

National

ECLAIR Moyenne des notes moyennes à l'écrit du contrôle final des collèges publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM).

RRS Moyenne des notes moyennes à l'écrit du contrôle final des collèges publics RRS de France (Métropole + 5 DOM).

EP Moyenne des notes moyennes à l'écrit du contrôle final des collèges publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM).

Hors EP Moyenne des notes moyennes à l'écrit du contrôle final des collèges publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM).

Référence nationale Moyenne des notes moyennes à l'écrit du contrôle final des collèges publics de France (Métropole + 5 DOM).

Référence métrop. Moyenne des notes moyennes à l'écrit du contrôle final des collèges publics de Métropole.

• **Sources** : DEPP (notes moyennes aux épreuves écrites par collège public)

• **Précisions** : La note moyenne à l'écrit du contrôle final est la note moyenne aux épreuves écrites de français, mathématiques et histoire de la série générale du DNB, session 2014.

Note moyenne au contrôle continu - français

• Définitions :

National

ECLAIR Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM).

RRS Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM).

EP Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM).

Hors EP Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM).

Référence nationale Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM).

Référence métrop. Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de Métropole.

• **Sources** : DEPP

• **Précisions** : Ces calculs concernent toutes les séries du DNB.

Note moyenne à l'examen final - français

• Définitions :

National

ECLAIR Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM).

RRS Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM).

EP Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM).

Hors EP Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM).

Référence nationale Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM).

Référence métrop. Moyenne des notes obtenues à l'examen final de français des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de Métropole.

• **Sources** : DEPP

• **Précisions** : Ces calculs concernent toutes les séries du DNB.

Note moyenne au contrôle continu - mathématiques

• Définitions :

National

ECLAIR

Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM).

RRS

Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM)

EP

Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM)

Hors EP

Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM)

Référence nationale

Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM)

Référence métrop.

Moyenne des notes obtenues au contrôle continu en mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de Métropole

• Sources : DEPP

• Précisions : Ces calculs concernent toutes les séries du DNB.

Note moyenne à l'examen final - mathématiques

• Définitions :

National

ECLAIR

Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM).

RRS

Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics RRS de France (Métropole + 5 DOM).

EP

Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 5 DOM).

Hors EP

Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics hors EP de France (Métropole + 5 DOM).

Référence nationale

Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de France (Métropole + 5 DOM).

Référence métrop.

Moyenne des notes obtenues à l'examen final de mathématiques des candidats à la session 2014 du DNB des établissements publics de Métropole.

• Sources : DEPP

• Précisions : Ces calculs concernent toutes les séries du DNB.

Taux de passage de 3^{ème} en 2^{nde} GT

• Définitions

National

ECLAIR

Proportion d'élèves entrant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public ECLAIR de France.

RRS

Proportion d'élèves entrant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public RRS de France.

EP

Proportion d'élèves entrant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France.

Hors EP

Proportion d'élèves entrant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public hors EP de France.

Référence nationale

Proportion d'élèves entrant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public de France.

Référence métrop.

Proportion d'élèves entrant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public de Métropole.

• **Sources** : BCP / DGESCO B12

• **Précisions** :

Les 3^{èmes} générales et 3^{èmes} d'insertion sont prises en compte.

Les élèves considérés comme entrants dans le 2nd cycle général et technologique sont ceux qui sont inscrits en 2^{nde} de détermination, 2^{nde} technologique spécifique et 2^{nde} BT.

Éléments de commentaires :

Ce taux de passage mesure la capacité du collège à faire accéder à la fin de la 3^{ème} ses élèves en 2^{nde} générale et technologique d'un lycée public ou privé.

Un taux de passage brut en 2^{nde} générale et technologique proche de 100 % signifie que l'établissement mène en 2^{nde} générale et technologique la quasi-totalité des élèves accueillis, et cela en une année. Un taux faible indique des redoublements, des orientations vers le 2nd cycle professionnel, l'apprentissage ou l'enseignement agricole, et/ou des sorties importantes en cours de scolarité. Pour le collège, c'est un indicateur de résultat.

Mais la complexité d'un taux de passage suppose que l'on soit prudent dans son interprétation. De nombreux facteurs sont à prendre en compte :

- Des facteurs liés à la politique de l'établissement : politique de réorientation des élèves en difficulté vers d'autres structures ou vers des classes technologiques situées dans d'autres établissements ; gestion des redoublements ; politique à l'égard des élèves en situation d'abandon d'études.

- Des facteurs subis par l'établissement : niveau des élèves arrivant dans l'établissement ; départ de l'établissement pour diverses raisons (déménagement, attractivité d'établissements voisins plus convoités...).

Taux de passage de 3^{ème} en 2^{nde} Pro.

• **Définitions** :

National

ECLAIR

Proportion d'élèves entrant dans le 2nd cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public ECLAIR de France.

RRS

Proportion d'élèves entrant dans le 2nd cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public RRS de France.

EP

Proportion d'élèves entrant dans le 2nd cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France.

Hors EP

Proportion d'élèves entrant dans le 2nd cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public hors EP de France.

Référence nationale

Proportion d'élèves entrant dans le 2nd cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public de France. .

Référence métrop.

Proportion d'élèves entrant dans le 2nd cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 3^{ème} l'année précédente dans un collège public de Métropole.

• **Sources** : BCP / DGESCO B12

• **Précisions** : Les 3^{èmes} générales et 3^{èmes} d'insertion sont prises en compte. Les élèves considérés comme entrants dans le 2nd cycle professionnel sont ceux qui sont inscrits en première année de CAP ou en 2^{nde} professionnelle.

Devenir en fin de 2^{nde} GT : 1^{ère} générale**• Définitions :****National****ECLAIR**

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} générale à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

RRS

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} générale à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

EP

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} générale à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Hors EP

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} générale à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence nationale

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} générale à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence métrop.

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} générale à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de Métropole à la rentrée 2012.

• Sources : DEPP B3**• Précisions :**

Il s'agit de repérer les élèves qui étaient en 3^{ème} à la rentrée 2012 et se sont inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013.

L'effectif total, pris en compte pour le calcul, est l'effectif d'élèves de 3^{ème} des collèges considérés qui étaient passés en 2^{nde} GT à la rentrée 2013. Parmi ces élèves, c'est la proportion de ceux passés en 1^{ère} générale qui est calculée.

L'appartenance des collèges à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2013.

Devenir en fin de 2^{nde} GT : 1^{ère} technologique**• Définitions :****National****ECLAIR**

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} technologique à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

RRS

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} technologique à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

EP

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} technologique à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Hors EP

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} technologique à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence nationale

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} technologique à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence
métrop.

Proportion d'élèves entrant en 1^{ère} technologique à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de Métropole à la rentrée 2012.

• **Sources** : DEPP B3

• **Précisions** :

Il s'agit de repérer les élèves qui étaient en 3^{ème} à la rentrée 2012 et se sont inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013. L'effectif total, pris en compte pour le calcul, est l'effectif d'élèves de 3^{ème} des collèges considérés qui étaient passés en 2^{nde} GT à la rentrée 2013. Parmi ces élèves, c'est la proportion de ceux passés en 1^{ère} technologique qui est calculée. L'appartenance des collèges à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2013.

Devenir en fin de 2^{nde} GT : redoublement

• **Définitions** :

National

ECLAIR

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

RRS

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

EP

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Hors EP

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence
nationale

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence
métrop.

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de Métropole à la rentrée 2012.

• **Sources** : DEPP B3

• **Précisions** :

Il s'agit de repérer les élèves qui étaient en 3^{ème} à la rentrée 2012 et se sont inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013. L'effectif total, pris en compte pour le calcul, est l'effectif d'élèves de 3^{ème} des collèges considérés qui étaient passés en 2^{nde} GT à la rentrée 2013. Parmi ces élèves, c'est la proportion de ceux qui redoublent leur 2^{nde} GT à la rentrée 2014 qui est calculée. L'appartenance des collèges à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2013.

Devenir en fin de 2^{nde} GT : autres**• Définitions :****National****ECLAIR**

Proportion d'élèves ne passant pas en 1^{ère} générale, ni en 1^{ère} technologique, et ne redoublant pas non plus sa 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

RRS

Proportion d'élèves ne passant pas en 1^{ère} générale, ni en 1^{ère} technologique, et ne redoublant pas non plus sa 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

EP

Proportion d'élèves ne passant pas en 1^{ère} générale, ni en 1^{ère} technologique, et ne redoublant pas non plus sa 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Hors EP

Proportion d'élèves ne passant pas en 1^{ère} générale, ni en 1^{ère} technologique, et ne redoublant pas non plus sa 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence nationale

Proportion d'élèves ne passant pas en 1^{ère} générale, ni en 1^{ère} technologique, et ne redoublant pas non plus sa 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence métrop.

Proportion d'élèves ne passant pas en 1^{ère} générale, ni en 1^{ère} technologique, et ne redoublant pas non plus sa 2^{nde} GT à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de Métropole à la rentrée 2012.

• Sources : DEPP B3**• Précisions :**

Il s'agit de repérer les élèves qui étaient en 3^{ème} à la rentrée 2012 et se sont inscrits en 2^{nde} GT à la rentrée 2013.

L'effectif total, pris en compte pour le calcul, est l'effectif d'élèves de 3^{ème} des collèges considérés qui étaient passés en 2^{nde} GT à la rentrée 2013. Parmi ces élèves, c'est la proportion de ceux qui ne sont passés ni en 1^{ère} générale, ni en 1^{ère} technologique et qui n'ont pas redoublé non plus leur 2^{nde} GT à la rentrée 2014, qui est calculée.

L'appartenance des collèges à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2013.

Devenir en fin de 2^{nde} pro. : 1^{ère} professionnelle**• Définitions :****National****ECLAIR**

Proportion d'élèves entrant en 2^{ème} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

RRS

Proportion d'élèves entrant en 2^{ème} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

EP

Proportion d'élèves entrant en 2^{ème} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Hors EP

Proportion d'élèves entrant en 2^{ème} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence nationale

Proportion d'élèves entrant en 2^{ème} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence métrop.

Proportion d'élèves entrant en 2^{ème} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de Métropole à la rentrée 2012.

• Source : DEPP B3

• Précisions : Il s'agit de repérer les élèves qui étaient en 3^{ème} à la rentrée 2012 et se sont inscrits en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013.

L'effectif total, pris en compte pour le calcul, est l'effectif d'élèves de 3^{ème} des collèges considérés qui étaient passés en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013. Parmi ces élèves, c'est la proportion de ceux passés en 2^{ème} année du cycle professionnel qui est calculée.

La 2^{ème} année du cycle professionnel regroupe la 1^{ère} professionnelle, la terminale de BEP et la 2^{ème} année de CAP.

L'appartenance des collèges à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2013.

Devenir en fin de 2^{nde} pro. : redoublement

• Définitions :

National

ECLAIR

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

RRS

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public RRS de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

EP

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Hors EP

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public hors EP de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence nationale

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence métrop.

Proportion d'élèves redoublant en 2^{nde} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public de Métropole à la rentrée 2012.

• Sources : DEPP B3

• Précisions :

Il s'agit de repérer les élèves qui étaient en 3^{ème} à la rentrée 2012 et se sont inscrits en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013.

L'effectif total, pris en compte pour le calcul, est l'effectif d'élèves de 3^{ème} des collèges considérés qui étaient passés en 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP à la rentrée 2013. Parmi ces élèves, c'est la proportion de ceux qui redoublent en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 qui est calculée.

L'appartenance des collèges à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2013.

Devenir en fin de 2^{nde} pro. : autres**• Définitions :****National****ECLAIR**

Proportion d'élèves n'entrant pas en 2^{ème} année du cycle professionnel et ne redoublant pas non plus en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public ECLAIR de France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

RRS

Proportion d'élèves n'entrant pas en 2^{ème} année du cycle professionnel et ne redoublant pas non plus en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé de France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public RRS en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

EP

Proportion d'élèves n'entrant pas en 2^{ème} année du cycle professionnel et ne redoublant pas non plus en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public EP (ECLAIR ou RRS) en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Hors EP

Proportion d'élèves n'entrant pas en 2^{ème} année du cycle professionnel et ne redoublant pas non plus en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public hors EP en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence nationale

Proportion d'élèves n'entrant pas en 2^{ème} année du cycle professionnel et ne redoublant pas non plus en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public en France (Métropole + 5 DOM) à la rentrée 2012.

Référence métrop.

Proportion d'élèves n'entrant pas en 2^{ème} année du cycle professionnel et ne redoublant pas non plus en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2014 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) parmi les élèves inscrits en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013 dans un établissement public ou privé en France (Métropole + 5 DOM) qui étaient inscrits en 3^{ème} dans un collège public en Métropole à la rentrée 2012.

• Sources : DEPP B3

• Précisions : Il s'agit de repérer les élèves qui étaient en 3^{ème} à la rentrée 2012 et se sont inscrits en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013, c'est-à-dire en 2^{ème} professionnelle ou en 1^{ère} année de CAP.

L'effectif total, pris en compte pour le calcul, est l'effectif d'élèves de 3^{ème} des collèges considérés qui étaient passés en 1^{ère} année du cycle professionnel à la rentrée 2013. Parmi ces élèves, c'est la proportion de ceux qui ne sont passés ni en 1^{ère} professionnelle, ni en 2^{ème} année de CAP, ni en terminale BEP, et qui n'ont pas redoublé en 1^{ère} année du cycle professionnel non plus à la rentrée 2014, qui est calculée.

L'appartenance des collèges à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2013.

Éléments de coûts

Surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(collège), 230

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Calcul du surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Somme des surcoûts globaux en euros des programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

RRS

Calcul du surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Somme des surcoûts globaux en euros des programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

EP

Calcul du surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics EP (préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS) de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Somme des surcoûts globaux en euros des programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics EP de France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

• Sources : DGESCO B12

• Précisions : Les données nationales ne sont pas disponibles sur le champ Métropole + 5 DOM.

Les données nationales sur le champ Métropole + 4 DOM sont calculées à partir des indicateurs 'Surcoût global en euros – P140' page 50, 'Surcoût global en euros – P141 - collèges' page 53 et 'Surcoût global en euros – P230' page 56, calculés sur le champ Métropole + 4 DOM.

Surcoût en euros par élève des trois programmes 140, 141(collège), 230

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Rapport du surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des écoles et collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

RRS

Rapport du surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des écoles et collèges publics RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

EP

Rapport du surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(partie collège), 230 dans les écoles et collèges publics EP (préfigureurs REP+, ECLAIR et RRS) de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des écoles et collèges publics EP de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

• Sources : DGESCO B12

• Précisions : cet indicateur est calculé à partir de l'indicateur précédent : 'Surcoût global en euros des trois programmes 140, 141(collège), 230'. Les données nationales ne sont pas disponibles sur le champ Métropole + 5 DOM.

Surcoût global en euros – P140

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Estimation du surcoût global en euros dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Étapes du calcul :

Calcul du coût de l'indemnité ISS directeurs d'écoles dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Taux normal ISS directeurs d'écoles (1 895,62 €) x 0,5 (majoration de 50%) x nombre d'écoles publiques ECLAIR en France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014* x 1,05 (charge)

* l'hypothèse est de compter un directeur par école.

Calcul du coût de l'indemnité ISS ZEP dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

ISS ZEP consommée en 2014 sur le programme 140 en France (Métropole + 4 DOM) x proportion d'enseignants en écoles ECLAIR parmi les enseignants en écoles publiques EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

Calcul du coût des indemnités ISS ECLAIR parts fixe et modulable dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

ISS ECLAIR parts fixe et modulable consommées en 2014 sur le programme 140 en France (Métropole + 4 DOM).

Calcul des indemnités spécifiques dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Sommes des indemnités (ISS ECLAIR parts fixe et modulable, ISS ZEP, ISS directeurs d'écoles) propres au programme 140 sur l'année 2014, dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM).

Calcul du coût du surencadrement dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Produit du nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014 par le coût moyen d'un ETP professeur des écoles (57 657 € : coût d'emploi PLF 2014).

Calcul du surcoût global en euros dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Somme des coûts du surencadrement et des indemnités spécifiques dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

RRS

Estimation du surcoût global en euros dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Étapes du calcul :

Calcul du coût de l'indemnité ISS directeurs d'écoles dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Taux normal ISS directeurs d'écoles (1 895,62 €) x 0,2 (majoration de 20%) x nombre d'écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014* x 1,05 (charge)

* l'hypothèse est de compter un directeur par école.

Calcul du coût de l'indemnité ISS ZEP dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

ISS ZEP consommée en 2014 sur le programme 140 en France (Métropole + 4 DOM) x proportion d'enseignants en écoles RRS parmi les enseignants en écoles publiques EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

Calcul des indemnités spécifiques dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Sommes des indemnités (ISS ZEP, ISS directeurs d'écoles) propres au programme 140 sur l'année 2014, dans les écoles publiques RRS en France (Métropole + 4 DOM).

Calcul du coût du surencadrement dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Produit du nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014 par le coût moyen d'un ETP professeur des écoles (57 657 € : coût d'emploi PLF 2014).

Calcul du surcoût global en euros dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Somme des coûts du surencadrement et des indemnités spécifiques dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

EP

Estimation du surcoût global en euros dans les écoles publiques EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Étapes du calcul :

Calcul du coût de l'indemnité ISS directeurs d'écoles dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Taux normal ISS directeurs d'écoles (1 895,62 €) x 0,5 (majoration de 50%) x nombre d'écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014* x 1,05 (charge) + Taux normal ISS directeurs d'écoles (1 895,62 €) x 0,2 (majoration de 20%) x nombre d'écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014* x 1,05 (charge)

* l'hypothèse est de compter un directeur par école.

Calcul de l'indemnité ISS ZEP dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

ISS ZEP consommée en 2014 sur le programme 140 en France (Métropole + 4 DOM).

Calcul du coût des indemnités ISS ECLAIR parts fixe et modulable dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

ISS ECLAIR parts fixe et modulable consommées en 2014 sur le programme 140 en France (Métropole + 4 DOM).

Calcul du coût des indemnités spécifiques dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Sommes des indemnités (ISS ECLAIR parts fixe et modulable, ISS ZEP, ISS directeurs d'écoles) propres au programme 140 sur l'année 2014 en France (Métropole + 4 DOM).

Calcul du coût du surencadrement dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Produit du nombre d'ETP supplémentaires dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014 par le coût moyen d'un ETP professeur des écoles (57 657 € : coût d'emploi PLF 2014).

Calcul du surcoût global en euros dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 :

Somme des coûts du surencadrement et des indemnités spécifiques dans les écoles publiques EP de France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

• **Sources** : POLCA, BCP / DGESCO B1-1, B12

• **Précisions** :

Indicateur calculé à partir de l'indicateur page 20 : 'Nombre d'ETP théoriques supplémentaires (1^{er} degré – Public)'.
Les données nationales ne sont pas disponibles sur le champ Métropole + 5 DOM.
Les préfigureurs REP+ sont inclus dans le périmètre ECLAIR + RRS.

Surcoût en euros par élève – P140

• **Définitions** :

National

REP+ ECLAIR Rapport du surcoût global en euros dans les écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 par le nombre d'élèves des écoles publiques ECLAIR de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

RRS Rapport du surcoût global en euros dans les écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 par le nombre d'élèves des écoles publiques RRS de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

EP Rapport du surcoût global en euros dans les écoles publiques EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 par le nombre d'élèves des écoles publiques EP (ECLAIR + RRS) de France (Métropole + 4 DOM) à la rentrée 2014.

• **Sources** : DGESCO B12

• **Précisions** : Indicateur calculé à partir de l'indicateur précédant : 'Surcoût global en euros – P140'.

Les préfigureurs REP+ sont inclus dans le périmètre ECLAIR + RRS.

Les données nationales ne sont pas disponibles sur le champ Métropole + 5 DOM.

Surcoût global en euros – P141 - collèges

• **Définitions** :

National

REP+ ECLAIR Estimation du surcoût global en euros sur le programme 141 dans les collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

Étapes de calcul :

Dans les étapes de calcul ci-dessous, les masses salariales sont calculées sur l'année civile 2014 et les effectifs d'élèves sont considérés à la rentrée 2014 :

Taux du surcoût 'enseignant' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'enseignant' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'enseignant' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'enseignant' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

Taux du surcoût 'enseignant' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France X Nombre d'élèves en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France

Taux du surcoût 'direction' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'direction' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'direction' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'direction' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

Taux du surcoût 'direction' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France X Nombre d'élèves en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France

Calcul du surcoût sur le programme 141 en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

surcoût 'enseignant' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France + surcoût 'direction' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France

RRS

Estimation du surcoût global en euros sur le programme 141 dans les collèges publics RRS de France en 2014.

Étapes de calcul :

Dans les étapes de calcul ci-dessous, les masses salariales sont calculées sur l'année civile 2014 et les effectifs d'élèves sont considérés à la rentrée 2014 :

Taux du surcoût 'enseignant' en collèges RRS en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'enseignant' en collèges RRS de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges RRS de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'enseignant' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'enseignant' en collèges RRS en France :

Taux du surcoût 'enseignant' en collèges RRS en France X Nombre d'élèves en collèges RRS de France

Taux du surcoût 'direction' en collèges RRS en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'direction' en collèges RRS de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges RRS de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'direction' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'direction' en collèges RRS en France :

Taux du surcoût 'direction' en collèges RRS en France X Nombre d'élèves en collèges RRS de France

Calcul du surcoût sur le programme 141 en collèges RRS en France :

surcoût 'enseignant' en collèges RRS en France + surcoût 'direction' en collèges RRS en France

EP

Estimation du surcoût global en euros sur le programme 141 dans les collèges publics EP (préfigurateurs REP+, ECLAIR et RRS) de France en 2014.

Étapes de calcul :

Dans les étapes de calcul ci-dessous, les masses salariales sont calculées sur l'année civile 2014 et les effectifs d'élèves sont considérés à la rentrée 2014 :

Taux du surcoût 'enseignant' en collèges EP en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'enseignant' en collèges EP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges EP de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'enseignant' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'enseignant' en collèges EP en France :

Taux du surcoût 'enseignant' en collèges EP en France X Nombre d'élèves en collèges EP de France

Taux du surcoût 'direction' en collèges EP en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'direction' en collèges EP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges EP de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'direction' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'direction' en collèges EP en France :

Taux du surcoût 'direction' en collèges EP en France X Nombre d'élèves en collèges EP de France

Calcul du surcoût sur le programme 141 en collèges EP en France :

surcoût 'enseignant' en collèges EP en France + surcoût 'direction' en collèges EP en France

• **Sources** : MS-EPLE, BCP / DGESCO B12

• **Précisions** : L'indicateur est décliné au niveau national sur la Métropole + 4 DOM.

Surcoût en euros par élève – P141

• **Définitions** :

National

REP+

ECLAIR

Rapport du surcoût global en euros sur le programme 141 dans les collèges publics ECLAIR et préfigurateurs REP+ de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et préfigurateurs REP+ de France à la rentrée 2014.

RRS

Rapport du surcoût global en euros sur le programme 141 dans les collèges publics RRS de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics RRS de France à la rentrée 2014.

EP

Rapport du surcoût global en euros sur le programme 141 dans les collèges publics EP (préfigurateurs REP+, ECLAIR et RRS) de France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics EP de France à la rentrée 2014.

• **Sources** : DGESCO B12

• **Précisions** : Indicateur calculé à partir de l'indicateur précédant : 'Surcoût global en euros – P141 - collèges'

Surcoût global en euros – P230

• Définitions :

National

REP+

ECLAIR

Estimation du surcoût global en euros sur le programme 230 en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

Étapes du calcul :

Dans les étapes de calcul ci-dessous, les masses salariales sont calculées sur l'année civile 2014 et les effectifs d'élèves sont considérés à la rentrée 2014 :

Taux du surcoût 'éducation' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'éducation' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'éducation' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'éducation' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

Taux du surcoût 'éducation' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France X Nombre d'élèves en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ de France

Calcul du taux de surencadrement des AED en collèges ECLAIR* en France :

Différence entre le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics ECLAIR* de France en 2014 et le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics hors EP de France en 2014.

Calcul du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en collèges ECLAIR* en France :

Produit du taux de surencadrement des AED en collèges ECLAIR* en France par le nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR* de France à la rentrée 2014.

Calcul du coût du surencadrement en AED en collèges ECLAIR* en France :

Produit du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en collèges ECLAIR en France par le coût moyen d'un AED (26 410 € : RAP 2014)

Calcul du surcoût global en euros sur le P230 en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France :

Somme du surcoût 'éducation' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France et du coût du surencadrement en AED en collèges ECLAIR* en France

RRS

Estimation du surcoût global en euros sur le programme 230 en collèges RRS en France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

Étapes du calcul :

Dans les étapes de calcul ci-dessous, les masses salariales sont calculées sur l'année civile 2014 et les effectifs d'élèves sont considérés à la rentrée 2014 :

Taux du surcoût 'éducation' en collèges RRS en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'éducation' en collèges RRS de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges RRS de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'éducation' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'éducation' en collèges RRS en France :

Taux du surcoût 'éducation' en collèges RRS en France X Nombre d'élèves en collèges RRS de France

Calcul du taux de surencadrement des AED en collèges RRS* en France :

Différence entre le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics RRS* de France en 2014 et le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics hors EP de France en 2014.

Calcul du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en collèges RRS* en France :

Produit du taux de surencadrement des AED en collèges RRS* en France par le nombre d'élèves des collèges publics RRS* de France à la rentrée 2014.

Calcul du coût du surencadrement en AED en collèges RRS* en France :

Produit du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en collèges RRS en France par le coût moyen d'un AED (26 410 € : RAP 2014)

Calcul du surcoût global en euros sur le P230 en collèges RRS en France :

Somme du surcoût 'éducation' en collèges RRS en France et du coût du surencadrement en AED en collèges RRS* en France.

EP

Estimation du surcoût global en euros sur le programme 230 en collèges EP en France (Métropole + 4 DOM) en 2014.

Étapes du calcul :

Dans les étapes de calcul ci-dessous, les masses salariales sont calculées sur l'année civile 2014 et les effectifs d'élèves sont considérés à la rentrée 2014 :

Taux du surcoût 'éducation' en collèges EP en France :

$$\frac{\text{Masse salariale 'éducation' en collèges EP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges EP de France}} - \frac{\text{Masse salariale 'éducation' en collèges HEP de France}}{\text{Nombre d'élèves en collèges HEP de France}}$$

Calcul du surcoût 'éducation' en collèges EP en France :

Taux du surcoût 'éducation' en collèges EP en France X Nombre d'élèves en collèges EP de France

Calcul du taux de surencadrement des AED en collèges EP en France :

Différence entre le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics EP de France en 2014 et le nombre d'ETP d'AED par élève dans les collèges publics hors EP de France en 2014.

Calcul du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en collèges EP en France :

Produit du taux de surencadrement des AED en collèges EP en France par le nombre d'élèves des collèges publics EP de France à la rentrée 2014.

Calcul du coût du surencadrement en AED en collèges EP en France :

Produit du nombre d'ETP supplémentaires d'AED en collèges EP en France par le coût moyen d'un AED (26 410 € : RAP 2014).

Calcul du surcoût global en euros sur le P230 en collèges EP en France :

Somme du surcoût 'éducation' en collèges EP en France et du coût du surencadrement en AED en collèges EP en France.

- **Sources** : MS-EPL - POLCA / DGESCO B1-3, B12

- **Précisions** : Les préfigureurs REP+ sont inclus dans les périmètres contenant un astérisque : ECLAIR* ou RRS*.

Surcoût en euros par élève – P230

- **Définitions** :

National

REP+

ECLAIR

Rapport du surcoût global en euros sur le P230 en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014.

RRS

Rapport du surcoût global en euros sur le P230 en collèges RRS en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics RRS de France à la rentrée 2014.

EP

Rapport du surcoût global en euros sur le P230 en collèges EP en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics EP de France à la rentrée 2014.

- **Sources** : DGESCO B12

- **Précisions** : indicateur calculé à partir de l'indicateur précédant : 'Surcoût global en euros – P230'

Coût moyen par élève en euros

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014.
RRS	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges RRS non préfigureurs REP+ en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France à la rentrée 2014.
EP	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges EP en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics EP de France à la rentrée 2014.
Hors EP	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges hors EP en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics hors EP de France à la rentrée 2014.
Référence nationale	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics de France à la rentrée 2014
Référence métrop.	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges en Métropole en 2014 sur le nombre d'élèves des collèges publics de Métropole à la rentrée 2014

• Sources : MS-EPL - BCP / DGESCO B12

• **Précisions :** La masse salariale est considérée sur l'année civile 2014. L'appartenance à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2014.

Coût moyen d'un enseignant en euros

• Définitions :

National

REP+ ECLAIR	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges ECLAIR et préfigureurs REP+ en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'ETP 'enseignant' des collèges publics ECLAIR et préfigureurs REP+ de France en 2014.
RRS	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges RRS non préfigureurs REP+ en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'ETP 'enseignant' des collèges publics RRS non préfigureurs REP+ de France en 2014.
EP	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges EP en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'ETP 'enseignant' des collèges publics EP de France en 2014.
Hors EP	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges hors EP en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'ETP 'enseignant' des collèges publics hors EP de France en 2014.
Référence nationale	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges en France (Métropole + 4 DOM) en 2014 sur le nombre d'ETP 'enseignant' des collèges publics de France en 2014.
Référence métrop.	Rapport de la masse salariale 'enseignant' en collèges en Métropole en 2014 sur le nombre d'ETP 'enseignant' des collèges publics de Métropole en 2014.

• Sources : MS-EPL - BCP / DGESCO B12

• **Précisions :** La masse salariale est considérée sur l'année civile 2014. L'appartenance à l'éducation prioritaire s'entend à la rentrée 2014.

thématique

Repères pour l'analyse de gestion

titre du document

**Education prioritaire
Définitions et méthodes de calcul
des indicateurs du tableau de bord national
Données 2014-2015**

éditeur

**Direction générale
de l'enseignement scolaire (DGESCO)**

bureaux

**DGESCO B12
Bureau de la synthèse budgétaire, des études
et du contrôle de gestion
DGESCO B3-2
Bureau de la politique d'éducation prioritaire
et des dispositifs d'accompagnement**

date de parution

Juin 2015

impression

MENESR

accès internet

www.reseau-canope.fr/education-prioritaire

